

MAIRIE
De
SALVIAC



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 avril 2019

Présents :

Alain Faucon, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf, Viviane Iragues-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet, Hélène Bureau, Ingrid Puyo, Bernard Gay

Absent excusé : Christian Doby (procuration)

Absent : Marcel Paul

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Vote du budget primitif 2019 (budget principal et budgets annexes)
2. Affectation du résultat (budget principal et budgets annexes)
3. Travaux du clocher
4. Transfert du service assainissement au SMDE 24 (RDE 24)
5. Opération Argent de poche
6. Questions diverses.

1. Vote du budget primitif 2019 (budget principal et budgets annexes)

En présence de madame Chrystel Corniot des Finances Publiques, la « note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2019 » a été présentée :

En section de fonctionnement, les dépenses (achat de matières premières et de fournitures, de personnel, entretien et consommation des bâtiments communaux, de prestations de service, subventions aux associations, intérêts des emprunts...) et les recettes (produits des services, impôts et taxes, dotations...) sont équilibrées à 1.014.174€. En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 1.025.303,09€. A noter en recettes 250.000€ de fonds de compensation de la TVA pour les dépenses d'investissement de 2017. En dépenses importantes : 96.600€ d'acquisitions de terrains et divers, 184.964,67€ pour la Chapelle de l'Olm, 109.100€ pour la salle de sports (à côté de la piscine), 15.600€ pour l'aménagement du parking à côté du Jardin Médiéval, 37.357,80€ pour la fin des travaux de contournement du collège, 4.100€ au cimetière, 5.701,66€ à la piscine...le tout pour 478.475,94€ de programme 2019. Le budget des écoles s'équilibre à 135.150€ (en hausse), pour le budget Photovoltaïque, les recettes et dépenses d'exploitation s'équilibrent à 18.328€, la section d'investissement à 31.096,29€. Le maire a invité à consulter la rubrique « Finances des collectivités » pour comparer notre endettement à d'autres communes du Lot de même strate. Chaque budget a été voté à l'unanimité.

2. Affectation du résultat (budget principal et budgets annexes)

3. Travaux du clocher : Monsieur Rebières, architecte de la DRAC, met en garde sur les vibrations qui pourraient aggraver son état. Le STR travaille sur un éventuel délestage des poids lourds (sauf desserte locale) et l'interdiction de survol des avions, ces études pourraient conduire à un arrêté précisant les interdictions.

4. Le transfert est en cours, il sera terminé comptablement en juin. Les excédents de budget de fonctionnement (18.714,82€) et d'investissement (17.646,36€) seront transférés au SMDE 24. Le conseil autorise le maire à signer les PV et tous documents afférents à ce transfert.

5. Elisabeth Ménadeau est invitée à commenter l'opération Argent de poche. Elle rappelle que depuis 4 ans, de nombreux adolescents y participent et que 7 ou 8 sont déjà pré-inscrits pour 2019. La population salviacoise apprécie cette démarche. Le conseil vote la reconduction des 3000€ nécessaires pour 2019.

6. Questions diverses :
 - Chapelle de l'Olm : les travaux débutent. La 1^{ère} réunion de chantier est fixée au 13 mai.
Le lot vitrail (17.680€) a été attribué à Malbreille conservation, le lot électricité à Allez Gourdon.
 - Problème de Fontenille : plusieurs propositions ont été faites par le commissaire enquêteur. Le conseil statuera après réception des demandeurs.
 - Mme Corniot informe le conseil de différentes modifications en cours d'examen au niveau ministériel dans l'aide apportée par les Finances publiques aux collectivités. A suivre.

Le maire
Alain Faucon